

## **Les conditions d'une véritable formation professionnelle des enseignants intégrée au sein des universités**

Aujourd'hui comme hier, le SNESUP est favorable à l'élévation du niveau de formation universitaire et du recrutement par concours nationaux des enseignants.

Actuellement les professeurs des écoles, les certifiés voire les PLP sont formés en cinq ans : licence, une année de préparation au concours, une année de formation professionnelle post-concours ; les agrégés sont formés en six ans : maîtrise, une année de préparation au concours, une année de formation professionnelle post-concours. L'objectif de cette formation progressive étant une formation professionnelle complète : disciplinaire, didactique, pédagogique.

Depuis cinq ans, le nombre de masters délivrés par les universités a explosé. Il est aujourd'hui de l'ordre de 60000 ce qui rend possible de porter à ce niveau le recrutement des futurs professeurs du premier et du second degrés. En ce sens, porter ce niveau de recrutement au Master est positif sous certaines conditions.

La première condition c'est que cette élévation se traduise par une amélioration de la qualification et s'accompagne d'une reconnaissance salariale. A cette fin, cette formation doit être tout à la fois théorique et pratique, disciplinaire et fortement irriguée par la recherche dans ses dimensions académiques, didactiques et pédagogiques ; mais être aussi en relation étroite avec les classes.

La seconde condition c'est le recrutement des enseignants par des concours nationaux sur la base de programmes nationaux ; concours préparés dans les cursus-master. Aujourd'hui Nicolas Sarkozy et Xavier Darcos font planer les plus lourdes menaces en préconisant la création de « concours d'université » : « Nous avons décidé avec Xavier Darcos des différents concours (sic.) : professeur des écoles, CAPES, agrégation soient intégrés au cursus universitaire et soient ouverts à tout titulaire ou futur titulaire du master 2 ».

La troisième condition c'est que le cursus de formation au métier d'enseignant, élaboré par les universités, soit bien identifié à l'intérieur des écoles internes que sont devenus les IUFM, au terme de la loi d'avril 2005. Ces cursus doivent se construire en partenariat avec les universités qui n'ont pas d'IUFM comme écoles internes. Ils doivent permettre, après le recrutement par concours sur la base du master, une année complète de formation professionnelle comprenant un véritable stage en responsabilité. Année de formation qui aille bien au-delà d'un simple compagnonnage.

Afin de garantir la diversité sociale des enseignants, le SNESUP demande les moyens d'un véritable pré recrutement dans les métiers de l'enseignement.

Le SNESUP s'opposera au démantèlement de l'identité de la formation des enseignants au sein des universités et donc de l'éclatement des IUFM comme « écoles internes ». Il construit dès maintenant les rassemblements syndicaux nécessaires, en particulier au sein de la FSU, avec le SNES, le SNEP, le SNUIPP, le SNUEP, et au-delà ainsi qu'avec les étudiants, pour faire face à ces attaques sans précédent contre la formation des enseignants et l'école républicaine.

Paris le 3 juin 2008

---

**Syndicat National de l'Enseignement Supérieur – FSU**

**78, rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 – PARIS**

**Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. – Fax : 01. 42. 46. 26. 56. – Courriel : [sg@snesup.fr](mailto:sg@snesup.fr)**